



Mairie : Mr CHEREAU Félix
Parents : Mmes BARA JANAS, BERTIN, DUBOIS, HEINTZ, HERVE-GRISEL, KNOERLE
Mr JAN
DDEN : Mme LABAR Jacqueline
Enseignants : Mmes BRIOT-FAURIE, CARADEC, VARE, LE BERVET
Mrs DANEL, LECLINCHE, LOZANNE

- **Absents excusés :** Mme HENRIO, M. BURILLIER

Ordre du jour :

- 1) travaux effectués en 2013
- 2) Point sur les rythmes scolaires
- 3) point nouvelle école
- 4) Projets de l'année

1) Travaux 2013

Un certain nombre de travaux ont été actés pour l'année 2013 :

- Sols de la BCD et salle polyvalente (réalisés aux vacances de la Toussaint)
- Placards de rangement dans la Tisanerie
- Ravalement pignon Est
- Parking des enseignants stabilisé
- Plafonds des classes CE2/CM1 et CM2 ont été refaits avec de nouveaux éclairages
- Reprise de sol en CE2/CM1
- Plantations réalisées autour du CAP et bac pour plantations
- Peinture des sanitaires maternelles

La procédure quant à la réalisation des travaux a été rappelée :

- Envoi d'une demande de travaux en 3 exemplaires adressés, au directeur des services techniques, au directeur du service enfance jeunesse, à l'adjoint chargé des affaires scolaires
- En parallèle envoi d'une copie du document à deux parents (Conseil d'Ecole)
- Rencontres régulières des parents avec la municipalité

On constate cependant malgré la rigueur et parfois la lourdeur du système, que des travaux de première nécessité ne sont pas réalisés rapidement : notamment ceux qui répondent à des problématiques de sécurité.

Un parent s'étonne de la lourdeur de la procédure. Un autre parent remarque que les travaux ne sont pas faits en temps et en heure.

La mairie répond :

- Manque de personnel pendant les vacances de la Toussaint.
- La mairie pense que les travaux d'urgence sont faits.
- Le directeur rappelle que pour une situation jugée urgente, il ne devrait pas y avoir de délai d'intervention.

Un parent (commission travaux) demande à la mairie de se rencontrer une nouvelle fois pour faire le point car la mairie n'a pas fait parvenir le bilan travaux.

La mairie indique que s'il y a un caractère urgent, le directeur peut appeler directement Monsieur Mercier, directeur des services techniques. Le directeur indique que c'est déjà le cas...

De plus, il est redemandé à ce qu'il y ait une validation des travaux, par un responsable.

2) Point sur les rythmes scolaires

- **Au niveau de l'école :**

05/02/2013 : présentation au Conseil d'école de la réforme et organisation possible suivant le cadre réglementaire, en organisant les TAP (temps d'accueil périscolaire) en fin d'après-midi (à partir de 15h30).

Vote sur les points suivants :

- Positionnement en 2014 : oui
- Organisation proposée ci-dessus : oui
- Participation financière des parents : non
- Restauration le mercredi midi : oui

21/05/2013 : compte rendu du groupe de travail du 17/05/2013 et mise en place d'un questionnaire adressé aux familles à la rentrée 2013. Réaffirmation de la préférence des TAP en fin de journée, avec maintien des échanges de services en début d'après midi (voir organisation titre 3)

Oct 2013 : information des familles, durant les réunions de rentrée, quant à l'organisation choisie par l'école.

Mise en place par les représentants des parents d'un questionnaire sur la préférence des familles. Plus de 70 familles ont répondu avec une très large majorité (80 %) se prononçant pour :

LMJV : 8h30-11h45.....13h30-15h30 et mercredi 9h00-12h00 les TAP intervenant de 15h30 à 16h30

- **Au niveau de la Mairie :**

Concertations menées auprès des équipes pédagogiques, des ATSEM, animateurs, parents

Mise en place d'un groupe de travail le 17/05/2013

1^{er} oct 2013 rencontre et échanges avec les enseignants.

15/10/2013 : groupe de travail : scénarii possibles et notification de l'enquête réalisée par l'école Lucien Paye (voir plus haut).

12/10/2013 : information des directeurs d'école quant à l'organisation retenue par la municipalité :

Organisation pour l'année 2014/2015 sur l'école Lucien Paye

LJ 8h30-11h30.....13h30-15h00

MV 8h30-11h30.....13h30-16h30

Mercredi 8h45 - 11h45

Cette organisation étant dérogatoire; le projet devra être soumis à la DASEN (directrice académique des services de l'Education Nationale), qui se prononcera...

Le directeur a déploré au cours de cette rencontre, le non respect de la proposition faite par l'école et les parents.

Lecture du courrier envoyé par M. Burrillier : s'interrogeant sur les difficultés de mise en place de la réforme, indique que c'est aux parents de s'impliquer d'avantage.

La mairie a choisi ce fonctionnement après des concertations multiples

La mairie justifie ce fonctionnement :

- Proposition d'activités de qualité (TAP)
- S'engager progressivement dans la « coéducation ».
- Impossibilité de mettre en place $\frac{3}{4}$ h de TAP : situation de J. Rostand, pas d'utilisation des salles de classe, possibilités dans le bourg (maison de l'enfance, salles de sport...)
- Le bureau municipal souhaite l'égalité de traitement des enfants sur un territoire.
- La mairie souligne que c'est une solution de compromis.
- Le souhait a été de mettre en place des TAP cohérentes (d'un point de vue du temps).
- Pour les maternelles, ils resteront sur l'école (avec les ATSEM) : la sieste pourra être poursuivie.
- Un service de transport sera organisé par la mairie (pour les TAP).
- La mairie a chiffré la dépense (environ 200 000€), mais les TAP seront gratuits pour les parents. Aide de l'état (reconduite pour 2014) plus prestation de la CAF.

Le maire a envoyé à la DASEN et l'IEN l'avant-projet éducatif de territoire ce jour-même. La validation de la DASEN devrait avoir lieu mi-décembre.

Une information précise sera envoyée aux parents par la suite.

Précisions quant aux taux d'encadrement :

- 1 pour 14 en maternelle
- 1 pour 18 en élémentaire

Prochaine phase de travail :

- Trouver des personnes ressources
- Préviation des activités
- Tout cela sera fait avec concertation des enseignants.
- Les associations vont être de nouveau contactées.
- Les Atsem : qui interviendront dans le cadre des TAP se verront proposées des formations.

La mairie souhaite que les personnels de mairie soient acteurs de cette réforme.

Un parent souligne le fait qu'il serait intéressant que plusieurs parents soient présents à la commission des rythmes scolaires ; cela serait profitable à la réflexion qui doit voir le jour.

La mairie a justifié ce choix en indiquant, qu'il s'agissait d'une solution la plus facile à mettre en place au niveau organisationnelle.

3) projets 2013/2014

a) Organisation Pédagogique 2013/2014

Ainsi qu'il l'a été indiqué lors des réunions de rentrée :

Les 6 classes sont réparties comme suit :

- Une classe de Petite Section Mme Sophie Varé
- Une classe de Moyenne Section Mr Christian Danel
- Une classe de Grande Section - CP Mr Mathieu Lozanne
- Une classe de CE1 / CE2 Mme Fabienne Briot-Faurie
- Une classe de CE2 / CM1 Mme Claire Caradec
- Une classe de CM2 Mr Bruno Leclinche et Mme Solange Le Bervet

Compte tenu de la structure des classes, des décloisonnements sont mis en place tous les jours, chaque début d'après-midi (environ 1 heure), afin de regrouper les enfants de même niveau de classe.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Gs	Phonétique/ découverte du monde	Langage	Phonétique/ découverte du monde	informatique
Cp	Lecture/ mathématiques	Ecoute musicale	Lecture/ mathématiques	Lecture
Ce1	temps	anglais	espace	anglais
Ce2	Histoire	Anglais	Géographie	Anglais
Cm1	Anglais	Histoire	Anglais	Géographie
Cm2	Géographie	Arts visuels	Sciences	Géométrie

Le fonctionnement depuis quelques années est pleinement satisfaisant. La nouvelle organisation des rythmes scolaires ne devrait pas modifier ces aménagements l'année prochaine.

b) Projets 2013/2014

Quelques activités sont reconduites cette année :

- Cinéma : base 1 séance / an pour l'ensemble des classes
- Spectacles musicaux ou de théâtre ou de danse selon la même fréquence. (demandes faites mais refusées, surtout pour les maternelles)
- Eveil musical en PS avec la compagnie " les embobineuses" (sur 2 cycles) cycle de 6 séances, travail sur l'écoute, le rythme... L'enseignante indique qu'elle pourrait faire un autre cycle.
- Eveil musical pour les GS, CP, CE1 (Vannes agglomération) à partir de janvier. 1 séance toutes les 2 semaines.
- Voile reconduite pour les CM1 et CM2 (5 séances sept/ oct 2013).
- Piscine scolaire : cette année les enfants fréquenteront la piscine de Kercado (7 séances) ; les groupes CP-CE1-CE2 sont toujours concernés. Il est à souligner que cela n'est possible que dans la mesure où des répartitions d'élèves sont réalisées, dans les autres classes. Ces séances auront lieu en mai/juin 2014. A la fin du ce2, passation du test boléro (pour la voile l'année suivante). Cette année, il a fallu organiser une nouvelle séance afin de faire passer le test aux cm1 et nouveaux cm2.
- Sortie longue : la question du nombre d'enfants (39) a été de nouveau soulevée lors des rencontres parents / enseignants ; nous avons décidé au sein de l'équipe d'essayer de concevoir une sortie qui intégrerait les

enfants des deux classes CM1 et CM2 (issus de la classe CE2-CM1 et CM1-CM2). Le lieu et l'organisation reste à trouver, notamment pour les élèves de CE2

(un financement supplémentaire a été demandé auprès de l'association de parents ; la subvention s'élève donc cette année à 2300 €) Budget amicale + mairie permet de financer le voyage à hauteur d'environ 50%.

- Mise en place d'activités autour du potager avec Frédéric agent des services techniques, chargé des espaces verts .

Complétées par :

- Thème du spectacle du 8 février 2014 : Les années...
- Une "semaine à thème " est envisagée durant le deuxième trimestre autour de la ferme. Semaine qui pourrait inclure des visites sur sites, mise en place sur l'école d'une mini-ferme.

4) point sur le projet de nouvelle école

Suite au dernier comité de pilotage en date du 17/05/2013 ; une synthèse a été faite des différentes visites sur sites.

Décision de contact du CAUE en vue de la présentation courant octobre d'un projet directeur. In formation a été donnée au directeur que la rencontre n'aurait lieu pas avant la fin de l'année 2013

(problèmes de mise en place du dossier au niveau du CAUE).

La mairie indique qu'une nouvelle personne a pris le dossier en cours et a rencontré la mairie il y a deux semaines. Elle viendra la lundi 9 décembre à 18h, présentera son travail qui s'appuie sur les diverses réflexions . L'architecte a souligné d'ailleurs le travail important réalisé par l'école.

Ensuite, il sera fait appel à un programmiste ; et enfin, à un 'architecte.

Un parent demande si compte tenu de ces changements, le retard pris n'est pas trop important ? La mairie répond que le retard n'est que d'un mois et demi.

La mairie insiste sur le fait que le noyau dur du projet est l'école.

RFF (Réseau Ferré de France) : l'idée de relancer un passage souterrain a été évoquée (passage souterrain du côté de la bibliothèque/ maison de l'enfant). Le coût est élevé.

Le directeur s'interroge quant à la tenue des délais. Le bouclage du projet était prévu avant le printemps 2014. La mairie dit qu'elle a tout fait mais les objectifs ne seront pas atteints car les délais sont trop courts.

Un parent rappelle qu'un tel projet a déjà été annulé une fois en 2007 .

Un autre intervenant souligne qu'il y a un an, la mairie a annoncé un programme qui n'a pas été tenu (cf compte-rendu conseil d'école octobre 2012).

La mairie rappelle que le projet, pour eux, est valable. La mairie indique que selon elle, le dossier est suffisamment avancé, pour qu'il ne soit pas remis en cause....

Veuillez prendre en compte la date du prochain Conseil :

Mardi 25 février 2014 à 17h30 à l'école

Toutes les questions pouvant figurer à l'ordre du jour devront parvenir auprès du directeur avant le lundi 17 février 2014

Coordonnées des représentants de parents (dans l'ordre de la liste de candidatures)

- Hervé Burillier CP : h.burillier@gmail.com
- Christelle Knoerlé CE : roxane_guillouet2002@yahoo.fr
- Cécile Dubois CM : cecile.bertrand.arthus@wanadoo.fr
- Elisabeth Heintz CE : elisa.gicquel@laposte.net
- Christelle Hervé-Grisel MS-GS : kristelgrisel@gmail.com
- Clotilde Bara Janas CM : clotildebara@live.fr
- Christophe Jan PS : janchristophe56@gmail.com
- Stéphanie Bertin MS : sbertin4@club-internet.fr
- Virginie Henrio GS : virgietseb@hotmail.fr

La secrétaire de séance
Claire Caradec

Le directeur,
Bruno Leclinche